

**Les clubs de Gradignan Talence  
Escrime, SA Mérignac, Blanquefort  
et EC Libourne sont heureux de vous  
convier aux :**

**Championnats Vétérans  
de Nouvelle Aquitaine épée  
par équipe**

Comité Régional Escrime  
**NOUVELLE-  
AQUITAINE**  
✂ ✂ ✂



**le dimanche 13 mars 2022  
à la salle Pierre de Coubertin  
Rue Salvador Allende  
Talence**



**ESCRIME**



## A. ENGAGEMENTS

Les engagements des tireurs et arbitres devront être réalisés par Internet sur le site de la FFE ([http://www.escrime-ffe.fr/SITE\\_FFE/competitions/competitions.htm](http://www.escrime-ffe.fr/SITE_FFE/competitions/competitions.htm)) au plus tard

**le mercredi 9 mars 2022 à minuit**

A NOTER : Aucun engagement ne sera pris par téléphone, ni sur place. Les droits d'engagements des tireurs inscrits mais absents le jour de l'épreuve devront être pris en charge sur place par le responsable du club concerné.

Les droits d'engagement s'élèvent à **20,00 €** par équipe

## B. HORAIRES

<b>13/03/21</b>	<b>APPEL</b>	<b>SCRATCH</b>	<b>DEBUT</b>
Vétérans Hommes	8h00	8h30	8H45
Vétérans Dames	8h00	8h30	8H45

## C. CONDITIONS SANITAIRES

**Pass vaccinal et port du masque obligatoires pour accéder au lieu de compétition.**

**Protocole valable pour les compétiteurs et le public de plus de 12 ans, susceptible d'être modifié d'ici la date de la compétition.**

## D. REGLEMENT ET LICENCES

Conforme au cahier des charges du CRENA

## E. DIRECTOIRE TECHNIQUE

Il sera formé sur place, il organisera les formules particulières et tranchera sans appel les cas litigieux.

## F. FORMULE

Pour les Championnats régionaux vétérans, les équipes seront constituées par club pour l'épée homme et dame.

Les équipes devront respecter une limite d'âge de :

- 150 ans à l'épée Hommes
- 140 ans à l'épée Dames

✂ Le calcul des âges cumulés des tireurs et des tireuses se fait uniquement en prenant en compte l'année de naissance et la date de l'épreuve. Les sommes des âges doivent être supérieures ou égales aux valeurs suivantes, y compris en cas de remplacement



Les équipes inscrites seront classées par force déterminée par addition des points de leurs trois meilleurs tireurs dans le classement national puis dans le classement régional, actualisé la semaine avant l'épreuve.

Les rencontres se disputent par match en 45 touches par 9 relais de 3 minutes. Le handicap est appliqué avant le début de chaque relais, sauf pour les dames (plus de handicap).

A partir de 6 équipes il sera effectué un tableau d'élimination directe avec décalage par clubs à partir du classement.

Toutes les places seront tirées jusqu'à la 8ème place. Chaque équipe fera au moins deux rencontres dans la mesure du possible.

De 2 à 4 équipes poules unique et tableau

5 équipes poule unique et finale entre les 2 premières équipes à l'issue de la poule. En cas d'égalité c'est la rencontre entre les deux ex æquos qui sera pris en compte pour le classement.

## **G. EPREUVE QUALIFICATIVE HOMMES**

Les X premières équipes seront qualifiées pour les Championnats de France Vétérans à Anglet. Actuellement, ce quota n'est pas encore connu.

## **H. TENUE**

Tenue réglementaire obligatoire aux normes FFE. L'attention des tireurs est particulièrement attirée sur l'article 14bis§3 du règlement international relatif à la responsabilité des escrimeurs : *« les tireurs s'arment, s'habillent, s'équipent et combattent sous leur propre responsabilité et à leurs risques et périls ... »*.

## **I. ARBITRAGE**

Les assauts seront en auto-arbitrage. Il est préférable d'engager des arbitres de vos clubs afin de garantir le bon fonctionnement du Championnat.

## **J. RESTAURATION**

Pas de restauration, ni buvette sur place. Prévoir en conséquence.

## **K. LIEU DE LA COMPETITION**

Salle Pierre de Coubertin Rue Salvador Allende 33 TALENCE

## **L. CONTACTS**

Christophe MOULIA 0664161168 / Stéphane BROGIOTTI 0789613630

# CHARTRE DE BONNE CONDUITE



## CODE DE BONNE CONDUITE DU MAÎTRE D'ARMES

1. Respecter le code de bonne conduite et le faire respecter par ses tireurs
2. Développer l'esprit sportif dans ses règles et s'appliquer à les tenir comme les faire respecter
3. Construire une pratique sportive équilibrée en relativisant les enjeux sportifs
4. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
5. Respecter les Adversaires et Tiers dans un esprit sportif et de bienveillance collective
6. S'opposer à toute tricherie, discrimination et violence : qu'elles soient verbales ou physiques
7. Faire respecter le matériel et les installations mis à disposition de tous
8. Respecter la propreté des installations et du plateau technique

## CODE DE BONNE CONDUITE DU TIREUR

1. Se conformer aux règles de la FFE
2. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
3. Respecter les Adversaires et Tiers en étant maître de soi en toutes circonstances : dans ses actes et ses paroles
4. Etre loyal, tolérant dans son activité sportive : accepter la victoire comme la défaite avec modestie sans ridiculiser l'adversaire et reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite
5. Refuser toute forme de tricherie, de discrimination et de violence
6. Respecter la propreté des installations et du plateau technique

## CODE DE BONNE CONDUITE DES PARENTS / SPECTATEURS

1. Faire respecter le code de bonne conduite à son enfant
2. Veiller à l'équilibre et la pratique sportive de son enfant en relativisant les enjeux d'une rencontre
3. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
4. Soutenir son tireur ou son équipe en respectant l'adversaire
5. Respecter, échanger, dialoguer de façon constructive avec les autres parents et accompagnateurs
6. Respecter la propreté des installations et du plateau technique
7. Faire du spectacle sportif une fête